



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL ACADÉMIQUE
DE L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE
N° CAC-2018-020
SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018**

**POINT 3.1
CAMPAGNE D'EMPLOIS 2019 :
PERSONNELS ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**

Le Conseil académique, en sa séance plénière du 13 décembre 2018, sous la présidence de Monsieur Philippe Ellerkamp, Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse modifiés et approuvés en date du 27 juin 2017 ;

Vu l'avis favorable du Comité technique en date du 3 décembre 2018 portant sur l'objet de la présente délibération ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil académique émet un avis favorable sur la campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants-chercheurs pour l'année 2019, telle qu'annexée à la présente délibération.

Vote du Conseil académique : favorable à l'unanimité.

Membres composant le conseil : 64

Membres présents (27) ou suppléés (16) : 43

Membres absents et non suppléés : 21

Avignon, le 13 février 2019

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse



Philippe ELLERKAMP